



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E134570

VALABLE JUSQU'AU 05/12/2026

ÉDITÉ LE

03/11/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/05/1999

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 20/09/2024  
0

Raison sociale : POPIELARZ JOHANN

Sigle : POPIELARZ JOHANN

2 RUE VOLTAIRE  
62680 MERICOURT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ARRAS

Siret : 423 001 007 00032

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 0049280/C

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 62143011 V 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 62143011 V 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 03 21 70 23 51

Fax :

Portable : 06 15 18 88 65

Site Internet : <http://www.jps-fermetures.fr>

E-mail : [jps.fermetures@yahoo.com](mailto:jps.fermetures@yahoo.com)

Responsabilité légale :

POPIELARZ JOHANN CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 06/12/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 06/12/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.